

ThermPresse

CHAQUE SEMAINE, CE QUI EST NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

DÉCIDEURS

- CHEZ ADEY, James Parkinson, ancien de Vaillant, vient d'être nommé directeur marketing pour l'ensemble du groupe, tandis que Stuart Martin, antérieurement chez Grundfos, devient directeur OEM.
- CHEZ UNICAL, Sergio Fiorani, directeur général du groupe, vient de prendre également la responsabilité de la direction générale et commerciale de la filiale française, avec une volonté de «renforcement de la synergie entre la réalité italienne et française». Chez Unical, on parle de «grands efforts concentrés sur la France», notamment pour «la mise en place de nouvelles stratégies».

PROFESSION

Perspectives très favorables pour le solaire thermique si la PPE est bien respectée

Les objectifs fixés pour le solaire thermique (ST) dans la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) sont «a priori inatteignables sans amélioration significative du cadre réglementaire». C'est ce que vient d'estimer une étude réalisée pour le syndicat Enerplan (en partenariat notamment avec l'Ademe) par un consortium réunissant I-Care, E-Cube et In Numeris. < Un rebond de la filière française de la chaleur solaire dépendra, en grande partie, de la stratégie bas carbone mise en oeuvre pour abaisser les émissions de CO2 dans le parc bâti, ainsi que d'une prise en compte efficace du ST dans la réglementation énergétique du neuf >, souligne l'étude, qui ajoute que «l'atteinte de la compétitivité du ST pourrait être accélérée par un renforcement de la trajectoire de la fiscalité carbone». L'étude pronostique que le ST collectif - fort d'un «potentiel de baisse de coûts significative», selon l'étude - pourrait être compétitif dès 2019 ou 2020 dans le sud de la France par rapport aux autres solutions et qu'il «pourrait présenter en 2025 des coûts de production près de 10% plus bas que la solution gaz». L'étude prévoit aussi que, dans un scénario conforme aux objectifs de la PPE, 5,5 millions de m² de capteurs solaires pourraient être installés en France sur la période 2016-2023, avec une «forte augmentation» en collectif, contre seulement 1,3 million dans un scénario du type «business as usual».

Selon l'étude, la réalisation de l'objectif médian des scénarios PPE permettrait de «faire décoller la filière ST» et de créer «près de 10000» emplois directs ou indirects à temps plein entre 2016 et 2023, à plus de 11 500, dont 600 en maintenance. A ces emplois, pourraient s'ajouter «près de 1 000 emplois» liés au développement des exportations du ST français. La trajectoire PPE pourrait ainsi permettre de générer «près de 5 fois plus d'emplois directs» en matière d'investissement, en 2023, que dans un scénario «business-as-usual», et ce principalement en installation, précise l'étude. Elle indique par ailleurs que, grâce au ST, «le respect de la PPE permettrait d'éviter annuellement, à l'horizon 2023, l'émission de près de 0,9 MtCO₂, de 750 tonnes de NOx et de 60 tonnes de SO₂. Au syndicat Enerplan, on recommande, pour parvenir à de tels résultats, une augmentation de la Contribution Energie Climat, un renforcement des exigences réglementaires de performance énergétique, «un positionnement offensif» du ST en chauffage et ECS sur la quatrième période des CEE, des «offres intégrées de service énergétique incluant du solaire» sur le marché de l'existant, et une stratégie SSC, ainsi que de plus grandes surfaces de capteurs afin d'obtenir de meilleurs taux de couverture des besoins énergétiques par le ST.

Le Cesi bientôt plus compétitif que le CET ?

En Cesi, l'étude prévoit que, pour un système de 4 à 5 m² de capteurs, le coût LCOE («Levelized Cost of Energy», c'est-à-dire le coût total sur la durée de vie d'une installation) s'élèverait en 2025, en centimes/kWh, à : 1) *en Ile-de-France* : 20,6 dans une trajectoire PPE et 25,7 dans un scénario «business-as-usual» (contre 26,2 à 32 en 2015) ; 2) *en région Paca* : 13,8 en respectant les ambitions de la PPE ou 17,1 dans un scénario «business as usual» (contre 17,5 à 21,3 en 2015). < La baisse des coûts potentielle serait d'environ 10% entre 2016 et 2025 dans un scénario «business as usual» et de plus de 30% en suivant une trajectoire PPE (voire plus en cas d'innovation sur le matériel ou le mode d'intégration) >, insiste-t-on à Enerplan. Pour un Cesi avec appoint électrique, la chaleur solaire deviendrait compétitive dès 2020 dans le sud de la France face au CET (chauffe-eau thermodynamique), et ce sans aide publique, estime l'étude. Elle ajoute que le coût pour un Cesi de 4,5 m² de capteurs avec appoint électrique passerait, en région Paca, de 20,2 centimes TTC/kWh en 2015 (contre 17,8 centimes pour un CET) à 17,7 centimes en 2025 (contre 19,8 centimes pour un CET), tandis que, en Ile-de-France, le coût s'établirait à 23,6 centimes en 2025 (contre 23,1 centimes pour un CET), au lieu de 24,9 centimes en 2015 (20,4 centimes pour un CET). Face au CET, le Cesi avec appoint électrique serait compétitif dès 2019 en Paca, avec en 2025 «un coût de production près de 10% moins cher (avec une hypothèse d'inflation du prix de l'électricité de 2,7%/an)», précise-t-on à Enerplan. L'étude précise que, en 2025, en Ile-de-France et en Paca, les coûts seraient, toujours pour un Cesi avec appoint électrique, de 9,2 centimes/kWh en installation (contre 7 centimes pour un CET) et de 0,4 centime en maintenance (comme pour un CET).

En ce qui concerne le CESC (chauffe-eau solaire collectif), l'étude prévoit que le coût LCOE pour une installation de 100 m² pourrait s'élever en 2025, en centimes/kWh, à : 1) *en Ile-de-France* : 12,2 dans une trajectoire PPE ou 14,6 un scénario «business as usual», contre 16,1 en 2015 ; 2) *en région Paca* : 9,9 en respectant les ambitions de la PPE ou 11,8 dans un scénario «business as usual», contre 13 en 2015. Pour un CESC de 50 m², le coût LCOE en Ile-de-France passerait d'une fourchette 2015 de 13,2 à 19,7 centimes/kWh à 15,7 centimes en 2025 dans un scénario «business as usual» et à 13,1 centimes dans un scénario PPE, tandis que, en Paca, il serait de 11,8 centimes en 2025 dans le scénario «business as usual» et de 9,8 centimes dans le scénario PPE, contre une fourchette de 9,9 à 14,8 centimes en 2015.

Dans le cas d'un CESC avec appoint gaz, le coût serait en 2025, pour une installation de 50 m², de 20,3 centimes HT/kWh (contre 17,9 centimes en 2015) en région Paca. Et de 21,7 centimes en Ile-de-France (contre 18,9 centimes en 2015). L'étude prévoit aussi que le coût pour un système gaz sans ST passerait de 16,4 centimes en 2015 à 21,6 centimes en 2025. Elle prévoit également que, pour un CESC de 50 m² (avec appoint gaz), les coûts LCOE d'installation et de maintenance s'élèveraient en 2025 respectivement à 3,6 et 1,5 centimes, à la fois en région Paca et en Ile-de-France. Pour un CESC de 100 m² (toujours avec appoint gaz), les coûts LCOE seraient, en Paca et en Ile-de-France, de 5,6 centimes en installation et de 1,3 centime en maintenance, en 2025, alors que, pour un système gaz sans ST, l'étude parie sur un coût de 0,8 centime pour la maintenance. Concernant la rentabilité d'un CESC de 100 m² avec appoint gaz en Paca, l'étude observe qu'«une hausse du prix du gaz de 5%/an, un doublement de la taxe carbone ou encore une hausse du taux de couverture par le solaire (par rapport à un CESC de 50 m²) permettraient d'avancer l'année de rentabilité de 1 ou 2 ans, et apporteraient une très bonne rentabilité à horizon 2025 (TRI autour de 10-12%), facilitant ainsi le passage à l'acte pour les investisseurs».

PROFESSION / EN BREF

- CLIMATISATION. L'association AFCE (Alliance Froid Climatisation Environnement) a indiqué, lors d'une conférence de presse la semaine dernière, qu'elle lancerait prochainement, d'une part, un outil informatique pour estimer le temps nécessaire à la réalisation d'un contrôle d'étanchéité approfondi d'installations frigorifiques ou de climatisation, d'autre part, un guide pratique destiné à «expliquer» la réglementation en matière de confinement de ces installations et de détection de fuite de fluide frigorigène. Ce guide s'appuiera sur une récente étude d'Armines réalisée pour l'Ademe et l'AFCE et consacrée aux systèmes et méthodes de détection de fuite, étude d'où il ressort que les contrôleurs d'ambiance constituent «une bonne aide» pour cette détection, même s'ils sont peu utilisés dans ce but. < Ils sont capables de réduire considérablement les niveaux d'émission des installations >, constate l'étude, qui, par ailleurs, juge plutôt efficaces les systèmes de détection de fuite utilisés en froid industriel ou commercial.

- CHAUFFAGE COLLECTIF. Concernant l'individualisation obligatoire des frais de chauffage, qui «concerne 83% des logements disposant d'un chauffage collectif» selon le Syndicat de la mesure, ce syndicat vient d'annoncer dans un communiqué que, «au travers des demandes des copropriétés et des bailleurs sociaux, la demande du marché est aujourd'hui supérieure à un million de logements» et que le processus d'équipement des bailleurs sociaux «reste soutenu» en ce début de 2017. Il ajoute que les prestataires spécialisés dans la mise en place de cette individualisation ont créé «300 emplois depuis le début de l'année», pour «une prévision de plus de 3 000» à terme. Le syndicat va éditer un guide de l'individualisation qui sera publié sur le site www.mon-chauffage-equitable.fr. Il indique également qu'un groupe de travail est en train d'œuvrer pour «faciliter l'intégration informatique des répartitions de frais de chauffage par les bailleurs sociaux et les syndics».

- RÉNOVATION. Destiné à faire passer d'ici 2025 les résidences principales du parc privé ayant une étiquette Energie F ou G à une étiquette D, un plan de rénovation énergétique - que vient de présenter l'initiative «Rénovons!» (dont fait partie notamment la Fondation Abbé Pierre) - prévoit que les travaux ainsi envisagés auraient «essentiellement un impact sur les consommations de chauffage et d'ECS». < Les bouquets de travaux permettant les gains les plus importants en économies d'énergie concernent le poste de chauffage >, souligne-t-on à «Rénovons!», où on explique également que l'étiquette D visée par ce plan «ouvrirait le champ à des interventions ultérieures pour atteindre par étapes le niveau BBC». Selon «Rénovons!», le plan permettrait de réaliser, à partir de 2026, des économies annuelles de 7,1 TWh en électricité (-4,7% par rapport à 2015), de 12,1 TWh en gaz naturel (-5,9%), de 8,7 TWh en fioul (-10,8%) et de 2,2 TWh en bois-énergie (-2,1%), avec des émissions évitées annuellement de 6,13 MteqCO₂ pour les gaz à effet de serre (-12,5% sur 2014), de 7 255 tonnes pour le NO_x (-12,7%), de 10 091 tonnes pour le SO₂ (-48%) et de 1 042 tonnes de poussières (-1,2%). A «Rénovons!», on précise que, par exemple pour un ménage propriétaire occupant d'une maison individuelle d'étiquette G avant rénovation, les économies annuelles d'énergie, grâce au plan de rénovation, pourraient se situer entre 760 et 889 €.

- GRDF vient de lancer, en partenariat avec OpenDataSoft, une plate-forme Web (<https://opendata.grdf.fr>) proposant des données détaillées de consommation de gaz, notamment à l'échelle locale, et ce dans le but de «favoriser le développement de nouvelles applications et de nouveaux services en faveur de la maîtrise de l'énergie», explique-t-on chez GRDF.

- SOLAIRE. L'association Qualit'EnR vient de lancer pour les installateurs une formation vidéo et interactive en ligne consacrée à l'étiquetage énergétique des équipements solaires thermiques et élaborée dans le cadre du projet européen LabelPackA+, dont le syndicat Enerplan est le coordonateur français avec Qualit'EnR et Uniclimate. A l'issue de la formation, l'installateur recevra un diplôme.

- FORMATION. L'Agence Qualité Construction vient de lancer une «mallette» de formation dédiée aux bâtiments performants et consacrée, en particulier, au chauffage, à l'ECS et à la ventilation, avec des photos de «non qualités» ou de bonnes pratiques, des documentations techniques et des textes de référence.

- COMMISSIONNEMENT. Au sein de l'organisme de qualification de l'ingénierie OPQIBI, vient de naître une qualification RGE consacrée au commissionnement des installations techniques du bâtiment.

- SSC. Notamment pour tablettes et smartphones, le programme Pacte vient de publier un calepin de chantier consacré au SSC en habitat individuel, dans le neuf ou en rénovation.

Climatique : Solable se spécialise dans l'invention de systèmes domestiques innovants

Solable, SAS née en 2015 et basée à Lambesc (Bouches-du-Rhône), est en train d'essayer de vendre des licences de fabrication d'une technologie de capteurs solaires hybrides photovoltaïques/thermiques de sa conception et travaille par ailleurs sur un projet de système domestique de stockage de chaleur (à base de sels hydratés) qui pourrait être lancé sur le marché français en 2018. Un autre système de stockage, mais de froid celui-ci, est encore en R&D et pourrait sortir vers 2020. C'est ce que vient de confier, lors d'un entretien exclusif avec *ThermPresse*, Pascal Nuti, inventeur de métier et directeur général de Solable, que préside Saadi Brahmi, par ailleurs dirigeant de plusieurs entreprises de Lambesc. Pour développer industriellement et commercialement ses deux technologies de stockage thermique, Solable envisage, non pas la cession de licences de fabrication, mais la création d'entreprises, dans lesquelles Solable n'aurait qu'une participation minoritaire, car « nous recherchons de vrais patrons, qui détiendront la majorité du capital », souligne M. Nuti. D'autre part, Solable a racheté en 2016 la société Quantia qui, née en 2013, porte un projet de chauffe-eau instantané domestique, d'ores et déjà protégé par un brevet d'invention et dans lequel l'ECS est produite à 80% à partir de la chaleur des eaux usées de douche (ou de lavabo, lave-main ou évier) et à 20% par une résistance électrique, explique M. Nuti. A ce jour, un seul appareil, expérimental, est en service, depuis décembre 2015, sur un site à Bourg-en-Bresse (Ain). Mais, à partir d'avril prochain, une pré-série industrielle d'une cinquantaine d'unités doit être installée, également à titre expérimental, notamment dans l'Ain et les Bouches-du-Rhône, et ce avant un véritable démarrage de la production à l'automne 2017.

Les chauffe-eau Quantia ont une puissance de 15 kW et intègrent une pompe, un échangeur de chaleur à plaques et une régulation électronique. M. Nuti souligne qu'ils permettent d'obtenir de l'ECS instantanément grâce à la chaleur accumulée au niveau de l'échangeur. Il ajoute que, également grâce à cette chaleur, il est possible de sécher des serviettes. Pour que ses chauffe-eau puissent bénéficier des aides publiques en matière de rénovation, M. Nuti espère une prochaine évolution de la réglementation relative aux récupérateurs de chaleur d'eau de douche. Il espère aussi un Titre V RT 2012. Il table sur la production de 500 à 1 000 chauffe-eau en 2018 et de 10 000 vers 2020. Il prévoit que la vente passera surtout par des distributeurs (il cite, par exemple, Amazon et les GSB) ; mais il n'envisage pas de travailler avec le négoce professionnel. Quantia devrait employer « cinq ou six personnes » à la fin de 2017. L'entreprise dispose d'un atelier de fabrication de 400 m² capable de produire annuellement 500 chauffe-eau. Pour les grosses commandes, la fabrication sera sous-traitée. Quantia est en train de procéder à une première levée de fonds, dont elle espère quelque 2 millions d'euros. Par ailleurs, elle songe à développer, toujours en exploitant la chaleur des eaux usées, un chauffe-eau de 2 kW et un autre - qui pourrait être lancé en 2018 - adapté aux baignoires. Par contre, aucun modèle au-delà de 15 kW n'est envisagé.

ENTREPRISES / EN BREF

- JSP signale dans un communiqué que son matériau Arpro est le seul utilisé pour le caisson du générateur d'énergie géothermique de l'entreprise lettonne GHT. < Arpro fournit l'isolation thermique, mais aussi une résistance structurelle et un poids réduit >, souligne Ivars Gredzens, président de GHT.
- INNOVATION. Dans le palmarès des 100 premiers acteurs dans le monde en matière d'innovation que vient de publier la société internationale Clarivate Analytics, figurent Arkema, le CNRS, le CEA, Daikin, DuPont, Emerson Electric, Hitachi, Honeywell, Johnson Controls, LG Electronics, Mitsubishi Heavy Industries, Panasonic, Saint-Gobain, Samsung Electronics, Toshiba, Total et Yazaki.
- GLEN DIMPLEX vient d'indiquer que, dans les prochaines années, il réalisera « d'importants investissements » dans sa nouvelle division européenne « EU Flame », basée aux Pays-Bas, spécialisée dans le « chauffage d'ambiance », fonctionnant, en particulier, au gaz ou au bois, et exploitant notamment la marque Faber. La division est dirigée par Gert-Jan Roelofs.
- POUJOLAT va équiper de conduits 3CE P Multi+ Intérieur (pour les logements collectifs) et Dualis Condensation (pour les maisons individuelles) un ensemble résidentiel neuf de Bouygues Immobilier au Mans, ensemble doté de chaudières individuelles gaz étanches à condensation de Saunier Duval. Le bureau d'études de l'opération est Tecnia Ingénierie ; l'installateur, Secop. < A ce jour, plus de 100 000 logements ont été réalisés en 3CE P Multi+ intérieur et plus de 30 000 en Dualis Condensation >, indique-t-on chez Poujolat.
- TESTO France, en partenariat avec Testo Industrial Services, va verser 20 000 euros à une association caritative lorraine dans le cadre du 60ème anniversaire du groupe Testo.
- IDEC et Intermarché viennent d'obtenir la certification NF HQE Bâtiment Tertiaire et le label Effinergie+ pour un entrepôt logistique du Cher, équipé de capteurs solaires pour l'ECS, de PAC et d'une GTB.
- PROMOTELEC Services vient de lancer à destination de l'habitat une certification pour le label E+C-.
- DAIKIN vient de souligner dans un communiqué que, si le marché français des petites PAC passait au R-32, « cela permettrait à la France d'atteindre une réduction d'émissions supérieure à 5 millions de tonnes équivalent CO₂ ».
- ZEHNDER a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 538,9 millions d'euros (+1%), avec des coûts de restructuration de 12 millions, un résultat net de 28,1 millions et un recul des ventes sur le marché français, sur lequel le groupe fait état d'une baisse de la demande de radiateurs au second semestre. Sur l'ensemble du marché européen, les ventes de radiateurs du groupe ont diminué de 3% l'an passé, contre +5% en ventilation. Les dépenses de R&D du groupe ont totalisé 20,3 millions d'euros l'année dernière, contre 15,3 millions. Quant aux investissements, ils se sont élevés à 28,2 millions d'euros (contre 29,4 millions). En ventilation, le groupe va ouvrir une nouvelle usine en Chine, près de Shanghai.

- **TRIBUNAL. Entreprises venant d'être mises en liquidation judiciaire :** Cortijo (Aramon, 30), BGF (Noisy-le-Sec, 93), Francilienne Bat (Bagnolet, 93), JT Clime 33 (Ambarès-et-Lagrave, 33), IST Dépannages (Douai, 59), EB Bat (Nebing, 57), Choc Thermique (L'Isle-Adam, 95), Davelec (Marseille), Cadseine (Saint Ouen l'Aumône, 95), Pellets Economie Energie (Contrexéville, 88), Sanichauff Conseil (Saint Erme Outre et Ramecourt, 02), Eurochapes Fluides (Lys-lez-Lannoy, 59), AMP (Lezennes, 59). **Entreprises venant d'être mises en redressement judiciaire :** Sté. générale de sanitaire et de chauffage (Marly, 57), Dépan Express (La Madeleine, 59).
- DANTHERM vient d'acquérir le groupe italien MCS, spécialisé dans les équipements professionnels portables de chauffage, déshumidification, refroidissement et ventilation. En 2016, il avait déjà racheté le britannique Calorex Heat Pumps et le suisse Schönmann.
- UTC vient, pour renforcer son offre en analyse des consommations énergétiques des bâtiments non-résidentiels, de racheter à la société informatique indienne Wipro sa division EcoEnergy, spécialisée dans la gestion de l'énergie.
- ENGIE va acquérir le britannique Keepmoat Regeneration, spécialisé dans la construction et la rénovation de bâtiments et réalisant un chiffre d'affaires d'environ 930 millions d'euros, avec 2 500 salariés.
- SEINE-MARITIME. Au Trait, Sovi SAV, dont la gérante est Bénédicte Lecerf, vient de racheter à Services Installations Frigorifiques son activité de maintenance et réparation, notamment, de matériels de conditionnement d'air et de ventilation.
- VENDÉE. A Pouzauges, Teillet-Blanchard, dont le gérant est Fabrice Teillet, vient de racheter à Denis Blanchard son activité d'électricité, plomberie, chauffage et électroménager..
- JURA. A Sampans, la SARL Husmann (nom commercial : Entreprise Petiot Electricité) vient de racheter à Petiot son activité d'électricité, chauffage, ventilation et climatisation.
- DRÔME. L'entreprise Laurent & Combet, de Die, vient de racheter à CI2E son activité de chauffage/plomberie basée faubourg Saint-Laurent, à Luc-en-Diois.
- GIRONDE. ABS Plomberie, de Bordeaux, vient de racheter à Pascual & Fils son activité de plomberie, chauffage et sanitaire basée 7 rue des Frères Lumière, 33670 Creon.
- NORD. Flasche, de Lille, vient de racheter à Halbot Frères ses activités de sanitaire et de chauffage à destination de promoteurs et professionnels de l'immobilier, ainsi que de maintenance et entretien d'installations à destination des particuliers, basée 51 rue Jean Baptiste Lebas, 59112 Annoeullin.
- **IMERYS vient de lancer pour la maison individuelle un système solaire hybride de production d'électricité et d'ECS (jusqu'à 60°C) comprenant un capteur héliothermique placé sous une tuile photovoltaïque, et un chauffe-eau de 200 litres. Ce dernier «associe une PAC qui récupère l'énergie contenue dans l'air extérieur et celle du soleil», explique le fabricant. La tuile se pose sur liteaux comme une tuile traditionnelle.**
- **ATLANTIC vient de lancer une régulation «radio» de température pièce par pièce pour gainable monosplit, permettant de piloter jusqu'à huit zones via une sonde d'ambiance dans la pièce principale du logement et d'autres sondes d'ambiance, plus simples, dans les autres pièces, toutes alimentées par pile.**
- **WILO France propose un programme de remplacement de pompes anciennes par des pompes à haut rendement à variation de vitesse, avec des prestations d'analyse de l'installation existante et des impacts énergétiques d'un éventuel remplacement, ainsi que des offres de mise en œuvre et de maintenance.**
- **DAIKIN France vient de lancer des muraux de climatisation réversible au R-32, pilotables à distance, 2 à 7,1 kW, avec un faible niveau sonore et un filtre désodorisant, ainsi qu'un mode déshumidification.**
- **HONEYWELL vient de lancer pour le chauffage à eau chaude un thermostat programmable avec écran rétro-éclairé, et ce en plusieurs versions dont une sans fil avec boîtier récepteur, ou une version filaire OpenTherm.**
- **DUALSUN vient de lancer : panneau solaire hybride photovoltaïque/thermique autovidangeable destiné notamment aux piscines et doté d'un échangeur thermique en polypropylène, avec un système d'assemblage par ressorts pour gérer la dilatation différentielle entre l'échangeur et le verre, avec aussi des raccords hydrauliques permettant de fixer les panneaux côte-à-côte ; cogénération domestique fonctionnant au granulé de bois et au solaire ; système en thermosiphon intégrant deux panneaux solaires hybrides photovoltaïques/thermiques et un ballon d'eau chaude de 300 litres.**
- **GEB vient de lancer, notamment pour l'isolation thermique des canalisations, des mousses expansives et pistolables.**
- **F2A vient de présenter, pour le secteur tertiaire, un échangeur air/air à haut rendement doté de fonctions free-cooling et antigivre (jusqu'à -20°C).**
- PAS-DE-CALAIS. Emilie Plancq vient de créer la SARL Rénovation Conseil 62 de vente, notamment, d'appareils de chauffage (en particulier EnR). 14 rue Charles Sauvage, 62360 Saint-Léonard.
- FINISTÈRE. Vient de naître la SAS ISC Développement, spécialisée dans les « produits ou process liés au pilotage et au contrôle des consommations énergétiques». 246 rue Antoine Lavoisier, ZA Penhoat, 29860 Plabennec.
- RHÔNE. Naori Beldjoudi vient de créer la SAS Atoutunprojet, spécialisée dans le courtage en travaux, notamment en EnR, «mais aussi tous produits ou services liés à l'habitation et au secteur professionnel», ainsi qu'en distribution de matériels de chauffage et de production d'énergie. 36 rue de la Croix Verte, 69390 Vernaison.
- TARN-ET-GARONNE. Dan Saarony vient de créer la SAS A-Mac Environmental, spécialisée dans la vente de matériels et composants de détection de la pollution et de purification d'air, ainsi que d'équipements de chauffage et de climatisation. 1640 chemin du Château d'Eau, 82710 Bressols.

ThermPresse, l'hebdo du génie climatique, est une lettre économique publiée depuis 1996 par les Editions Vilar. 410 339 675 RCS Créteil. EIRL Rafael Font Editions Vilar. APE 221C. Directeur de la publication, fondateur et rédacteur en chef : Rafael Font. Adresse électronique : thermpresse@wanadoo.fr. Adresse postale : 17 rue Jean-Jacques Rousseau, 94200 Ivry-sur-Seine, France. Téléphone : (33) 01 46 58 54 79. Prix du numéro : 13 euros TTC. Publicité : au journal. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 0111 I 87472. Tous droits réservés. Reproduction interdite pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur. ISSN 1253-2827.